



**LA DIRECTION DE L'ENFANCE
RECRUTE**

**UN APPRENTI ou UNE APPRENTIE
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

Sous la responsabilité de la directrice de l'établissement et de votre maître d'apprentissage, au sein d'une structure d'accueil de la Petite Enfance, vous apprenez votre futur métier en assistant l'équipe pluridisciplinaire pour l'accueil des enfants. Vous contribuez à la qualité de soins visant le bien être et le développement des enfants.

Activités principales, sous la responsabilité du maître d'apprentissage :

- Apprendre à accueillir l'enfant et les parents ;
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien être des enfants ;
- Participer aux activités d'éveil qui contribuent au développement et à l'acquisition de l'autonomie de l'enfant ;
- Assurer la transmission d'informations ;
- Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène ;
- Participer à l'accueil de l'enfant individuellement et en groupe.

Profil :

Admis-e dans une école de formation du métier d'auxiliaire de puériculture, vous avez une sensibilité particulière pour le secteur de la petite enfance. Enthousiaste et réactif-ve, vous appréciez le travail d'équipe.

Durée :

Contrat d'apprentissage d'une durée de 12 mois à 24 mois, à compter du 22/08/2022.

Rémunération :

Selon réglementation en vigueur.

Modalités :

Transmettre CV, lettre de motivation, brochure de la formation et de l'école à laquelle vous êtes inscrit-e et calendrier de l'année en précisant le rythme de l'alternance.

Les candidatures doivent être adressées par courrier ou mél à :
Monsieur le Maire

recrutement+apprentiauxiliaire@saintgermainenlaye.fr